



Date : 11 février 2026

Embargo : publication immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Programme annuel 2026 : intelligence artificielle et respect des engagements

Berne, le 11 février 2026 – La Délégation des finances des Chambres fédérales et le Conseil fédéral ont pris connaissance du programme du Contrôle fédéral des finances (CDF) pour l'année 2026. Celui-ci prévoit des audits sur une grande variété de thèmes, notamment sur celui de l'intelligence artificielle. Il met également l'accent sur le respect des engagements pris, un sujet qui gagne en importance au sein du CDF.

Les engagements non tenus peuvent affecter la rentabilité d'un projet. Dans sa préface au programme d'audit de cette année, Pascal Stirnimann soulève la question des promesses faites aux représentants politiques et à la population. On leur assure que les dépenses consacrées à des projets permettront une amélioration de la qualité d'une prestation ou une meilleure efficacité à moindre coût. Mais le directeur du CDF souligne que, trop, souvent, l'accomplissement de ces promesses est entouré d'incertitudes. C'est pourquoi, en 2026, le CDF entend consacrer plusieurs de ses audits à ce sujet.

Le CDF s'occupera également d'intelligence artificielle (IA), le thème clé de 2026. Cette technologie représente à la fois un grand potentiel et de nouveaux défis pour l'exécution des tâches de l'administration. Une série d'audits évalueront son utilisation sous différents angles. Le CDF examinera notamment les solutions d'IA exploitées dans le domaine militaire et effectuera un audit de la mise à disposition de l'infrastructure fédérale pour les solutions d'IA. Il s'agira avant tout d'évaluer le mode de gouvernance, la façon de traiter les données et la promesse de rentabilité de ces nouvelles solutions.

Dans le domaine de la sécurité, le CDF se penchera sur l'estimation des coûts d'exploitation des F-35A et sur la planification financière de l'armée. Il s'intéressera également aux assurances sociales afin de déterminer si la réforme des prestations complémentaires a permis d'atteindre les objectifs fixés. Il procédera par ailleurs à un examen du dispositif de surveillance mis en place pour contrôler le versement de l'aide sociale aux requérants d'asile. Enfin, dans le domaine de la justice, le CDF évaluera les possibilités de numériser les processus de l'Institut suisse de droit comparé et contrôlera la sécurité de la plateforme « justitia.swiss ».

Le programme annuel 2026 du CDF prévoit quelque 170 audits dans divers domaines, notamment sur des projets informatiques, des subventions, des acquisitions ou des projets de construction. La rentabilité sera l'un des principaux aspects évalués. Des révisions de comptes et une série d'évaluations sont également inscrites au programme.

Renseignements (pour les journalistes) : Contrôle fédéral des finances – Communication, tél. 058 460 68 23, adresse électronique : kommunikation@efk.admin.ch

- Annexe : programme annuel 2026 (pdf)